CCCA BTP

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes au titre de l'année 2023

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	1	8	31	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	0	35	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	3	5	10	10
Total des indicateurs calculables			**86**		**100**
INDEX (sur 100 points)			**86**		**100**